

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à l'Hôtel de Ville de Lac-du-Cerf, au 19, chemin de l'Église, le **mardi 10 novembre 2020, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Ouimet :

Madame Caroline Huot	Conseillère	poste 1
Monsieur Pierre Métras	Conseiller	poste 2
Madame Danielle Caron	Conseillère	poste 3
Monsieur Jacques de Foy	Conseiller	poste 4
Monsieur Raymond Brazeau	Conseiller	poste 5
Monsieur Robert Dolembreux	Conseiller	poste 6

Sont également présentes, mesdames Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière et Sophie Dionne, directrice-générale adjointe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 00.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

330-11-2020

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR -10 NOVEMBRE 2020 - 19 H**

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE
02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 - 02.01 Rencontre avec M^{me} Cynthia Diotte, représentante – Comité jeunesse AD Vision
03. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX):
 - 03.01 Procès-verbal du 13 octobre 2020 – assemblée publique de consultation
 - 03.02 Procès-verbal du 13 octobre 2020 - séance ordinaire
 - 03.03 Procès-verbal du 20 octobre 2020 – séance extraordinaire

04. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 04.01 Registre des comptes à payer au 31 octobre 2020
- 04.02 Registre des comptes à payer au 10 novembre 2020
- 04.03 Registre des salaires du 4 au 31 octobre 2020
- 04.04 Rapport de la secrétaire-trésorière - délégation de compétence
- 04.05 Liste des personnes endettées envers la municipalité
- 04.06 Déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux
- 04.07 Fermeture du bureau municipal – 24 décembre 2020 au 4 janvier 2020 inclusivement
- 04.08 Formation des comités municipaux 2020
- 04.09 Adjudication de contrat pour l'entretien ménager des locaux de l'Hôtel de Ville
- 04.10 Dépôt des états comparatifs au 31 octobre 2020
- 04.11 Fédération québécoise des municipalités (FQM) – renouvellement de l'adhésion 2021
- 04.12 Contribution annuelle de 1 \$ par citoyen à la Fondation du Centre hospitalier de Mont-Laurier afin que la Fondation poursuive sa mission
- 04.13 Autorisation aux procureurs de la Cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle à signer et autoriser les constats d'infraction en vertu de la réglementation sur les systèmes d'alarme émis pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf
- 04.14 Adhésion de la Municipalité de Lac-du-Cerf au package municipalité dans le cadre du projet de marketing territorial de la MRC d'Antoine-Labelle
- 04.15 Les Promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf – Aide financière de la pandémie de la COVID-19
- 04.16 Approbation des transferts de fonds 2020-10-31

05. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 05.01 Somme payable par la Municipalité pour les services de la Sûreté du Québec - Année 2021

06. TRANSPORT

- 06.01 Service d'ingénierie régional de la MRC d'Antoine-Labelle – Programmation 2021 et nombre d'heures réservé
- 06.02 Demande de déneigement de chemin privé 2020-2021 – chemin des Pins
- 06.03 Mandat à l'Union des municipalités du Québec – Achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2021 – 32 000 kg (32 sacs de 1000 kg)
- 06.04 Achat d'un camion Dodge 2500 2016 avec équipements
- 06.05 Achat de pneus d'hiver et jantes pour le camion Dodge 2500 2016
- 06.06 Demande au Ministère des Transports du Québec pour l'installation d'un radar pédagogique aux entrées du village pour ralentir la vitesse – Été 2021
- 06.07 ABS – Offre de services révisée
- 06.08 Mandat à Équipe Laurence - Services d'accompagnement technique et administratif pour les demandes de subvention de la programmation TECQ 2019-2023
- 06.09 Programmation de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023

- 07. HYGIÈNE DU MILIEU
- 08. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
- 09. LOISIRS
 - 09.01 Résolution autorisant le signataire de la demande (Louis Bourque) à soumettre la demande d'autorisation au nom de la Municipalité
 - 09.02 Résolution confirmant l'engagement de la Municipalité à transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée
 - 09.03 Convention d'aide financière en vertu du Fonds de développement des territoires – Soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie – Autorisation à la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer ladite convention
- 10. CULTURE
- 11. LACS ET ENVIRONNEMENT
 - 11.01 Association de protection du Petit et du Grand Lac du Cerf - Demande de remboursement des frais de surveillance
- 12. AVIS DE MOTION
- 13. RÈGLEMENTS
 - 13.01 Adoption du Règlement numéro 364-2020 modifiant le règlement 198-2000 relatif au zonage
- 14. VARIA
- 15. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16. LEVÉE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE

Rencontre avec M^{me} Cynthia Diotte, représentante – Comité jeunesse AD Vision

Madame Cynthia Diotte représente la municipalité de Lac-du-Cerf au sein du comité jeunesse AD_Vision de la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL).

Native de la région, elle est revenue s'y établir il y a maintenant deux ans. Elle est fière de pouvoir participer au développement de sa région et de représenter la voix des « jeunes » au sein d'un comité de la MRC : déjà, d'intéressants projets sont prévus pour 2020.

Le comité jeunesse AD_Vision est né à la suite de consultations citoyennes auprès des jeunes de 15 à 35 ans vivant sur le territoire de la MRCAL. Nombreux sont ceux qui ont manifesté, lors de ces consultations, le désir d'avoir un espace de concertation où exprimer leurs besoins, leurs enjeux et leurs préoccupations. Selon ce constat, le conseil de la MRCAL a mis en place un comité jeunesse pour favoriser les échanges avec les jeunes du territoire et, du même coup, encourager leur implication citoyenne. Le comité a comme mandat d'établir un plan d'action ciblant les priorités, de présenter un bilan des activités et de mettre sur pied des projets et des événements pour et par les jeunes. Ainsi, la formation du comité encourage l'engagement citoyen et permet aux jeunes de prendre part à la prise de décisions sur le territoire.

Madame Cynthia Diotte est également disponible pour donner son avis, en tant que représentante jeunesse, sur les dossiers que le conseil municipal jugera nécessaires et de collaborer avec la municipalité de Lac-du-Cerf.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

331-11-202

Procès-verbal du 13 octobre 2020 – assemblée publique de consultation

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux
appuyé par le conseiller Pierre Métras
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le
procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 13 octobre 2020.

ADOPTÉE

332-11-2020

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2020

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau
appuyé par le conseiller Pierre Métras
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le
procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2020.

ADOPTÉE

333-11-2020

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 octobre 2020

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot
appuyé par la conseillère Danielle Caron
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le
procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 octobre 2020.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

334-11-2020

Registre des comptes à payer au 31 octobre 2020

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy
appuyé par le conseiller Pierre Métras
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le
registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 31 OCTOBRE 2020			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
P2000494	À	P2000495	545,47 \$
L2000496			563,69 \$
M2000497	À	M2000511	7 989,27 \$
P2000512	À	P2000515	2 404,13 \$
M2000516	À	M2000517	839,15 \$
C2000518	À	C2000527	31 692,05 \$
L2000528	À	L2000530	11 802,97 \$
P2000531	À	P2000550	8 483,06 \$
TOTAL			64 319,79 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 10 novembre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

335-11-2020

Registre des comptes à payer au 10 novembre 2020

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau
appuyé par le conseiller Robert Dolembreux
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le
registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 10 NOVEMBRE 2020			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M2000551			2 631,21 \$
L2000552	À	L2000564	2 833,46 \$
L2000565			195,04 \$
TOTAL			5 659,71 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 10 novembre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

336-11-2020

Registre des salaires pour la période du 4 au 31 octobre 2020

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement du registre des chèques salaires pour la période du 4 au 31 octobre 2020, totalisant 31 843.32 \$ Chèques numéro : D2000362 à D2000396.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

337-11-2020

Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière - délégation de compétence

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la directrice générale et secrétaire-trésorière :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES BONS DE COMMANDE			
DU 1ER AU 31 OCTOBRE 2020			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
ENB2000147			À VENIR
ENB2000184			89,76 \$
ENB2000189			À VENIR
ENB2000197			ANNULÉE
ENB2000212			25,00 \$
ENB2000214	À	ENB2000232	5 642,80 \$
TOTAL			5 757,56 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifiée par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

338-11-2020

Liste des personnes endettées envers la municipalité

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt la liste des personnes endettées envers la municipalité en date du 10 novembre 2020 - taxes foncières à recevoir totalisant un solde à recevoir de 30 146.51 \$ (courant : 26 929.33 \$ et arrérages : 3 217.18 \$).

ADOPTÉE

339-11-2020

Déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser les élus municipaux que tout membre du conseil d'une municipalité doit déposer devant le conseil une déclaration écrite de ses intérêts pécuniaires dans les soixante (60) jours qui suivent la proclamation de son élection.

Un formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux a été remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE

340-11-2020

Fermeture du bureau municipal du 24 décembre 2020 au 4 janvier 2021 inclusivement

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bureau municipal soit fermé pour la période des fêtes, du 24 décembre 2020 au 4 janvier 2021 inclusivement.

ADOPTÉE

341-11-2020

Formation des comités municipaux 2020/2021

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la formation des comités comme suit :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF		
FORMATION DES COMITÉS MUNICIPAUX		
ANNÉE 2020-2021		
CULTUREL		
Bibliothèque municipale	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Caroline Huot
	Responsable	Rolande Huberdeau
	Bénévole	Louise Costo
	Bénévole	Julie Lessard
	Bénévole	Solange Ouimet
	Bénévole	Marie-Paule McMilan
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		
Développement économique	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Robert Dolembreux
	Conseiller - conseillère	Pierre Métras
	Conseiller - conseillère	Jacques de Foy
	Citoyen	Alain Perrault
	Citoyenne	Cynthia Diotte
	Commerçant	Martin Léonard
	Personne ressource	Frédéric Houle
	Inspectrice bâtiment-env.	Annabelle Pilote
	Directrice générale adjointe	Sophie Dionne
EMBELLISSEMENT		
Embellissement	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Danielle Caron
	Conseiller - conseillère	Robert Dolembreux
	Conseiller - conseillère	Pierre Métras
	Citoyenne	Claire Gaudreault
	Citoyenne	Christiane Piché
FORÊT		
Forêt	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Raymond Brazeau
	Conseiller - conseillère	Danielle Caron
	Conseiller - conseillère	Pierre Métras
	Citoyen	Denis Gagnon
	Citoyen	Keith Rogers
	Citoyen	Michel St-Louis
JOURNAL MUNICIPAL		
La Voix du Cerf	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Caroline Huot
	Citoyenne	Solange Ouimet
	Citoyenne	Shirley Duffy
	Directrice générale adjointe	Sophie Dionne
MADA ET FAMILLE		
Comité de suivi	Mairesse	Danielle Ouimet
	Responsable	Caroline Huot
	Conseiller - conseillère	Pierre Métras
	Conseiller - conseillère	Danielle Caron
	Citoyen	Bernard Émard

	Citoyenne	Lucie Parent
	Citoyen	Alain Perrault
	Directrice générale adjointe	Sophie Dionne
PARCS MUNICIPAUX		
Parcs municipaux	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Jacques de Foy
	Conseiller - conseillère	Danielle Caron
	Conseiller - conseillère	Robert Dolembreux
	Inspectrice bâtiment-env.	Annabelle Pilotte
	Inspecteur municipal	Gaétan Fauteux
	Directrice générale-sec.trés.	Jacinthe Valiquette
PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE ENTREPRISES - OBNL		
Aide financière et crédit de taxes	Mairesse	Danielle Ouimet
Aide financière OBNL	Conseiller - conseillère	Caroline Huot
	Conseiller - conseillère	Pierre Métras
	Conseiller - conseillère	Danielle Caron
	Conseiller - conseillère	Jacques de Foy
	Conseiller - conseillère	Raymond Brazeau
	Conseiller - conseillère	Robert Dolembreux
	Directrice générale-sec.trés.	Jacinthe Valiquette
RESSOURCES HUMAINES		
Ressources humaines	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Caroline Huot
	Conseiller - conseillère	Jacques de Foy
	Conseiller - conseillère	Pierre Métras
	Directrice générale-sec.trés.	Jacinthe Valiquette
SÉCURITÉ CIVILE - COMITÉ MUNICIPAL		
Sécurité civile et comité municipal	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Raymond Brazeau
	Conseiller - conseillère	Danielle Caron
	Conseiller - conseillère	Robert Dolembreux
	Citoyen	Alain Perrault
	Coordonnatrice	Annabelle Pilotte
	Directrice générale-sec.trés.	Jacinthe Valiquette
URBANISME		
Comité consultatif d'urbanisme	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Raymond Brazeau
	Directeur	Yves Dubois
	Directeur	Bernard Émard
	Directeur	Nicolas Pentassuglia
	Directeur	Stéphane Poirier
	Personne ressource et secrétaire	Annabelle Pilotte
VOIRIE		
Voirie	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Jacques de Foy
	Conseiller - conseillère	Danielle Caron
	Conseiller - conseillère	Pierre Métras
	Inspecteur municipal	Gaétan Fauteux
	Directrice générale-sec.trés.	Jacinthe Valiquette

COMITÉ INTERMUNICIPAL		
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE		
RIDL	Représentant	Raymond Brazeau
	Substitut	Danielle Ouimet

ADOPTÉE

342-11-2020

Adjudication du contrat pour l'entretien ménager des locaux de l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT que monsieur Gilbert Maisonneuve accepte de prolonger son contrat pour l'entretien ménager des locaux de l'Hôtel de Ville pour l'année 2021;

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adjuger le contrat pour l'entretien des locaux de l'Hôtel de Ville pour l'année 2021 à monsieur Gilbert Maisonneuve pour la somme de 5 100 \$ pour l'année et d'autoriser la mairesse, madame Danielle Ouimet, et la secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Jacinthe Valiquette, à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

343-11-2020

Dépôt des états comparatifs au 31 octobre 2020

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer les états comparatifs au 31 octobre 2020.

Une copie des états comparatifs est jointe à la présente résolution.

ADOPTÉE

344-11-2020

Fédération québécoise des municipalités (FQM) – renouvellement de l'adhésion 2021

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion à la Fédération québécoise des municipalités au montant de 1 142.72 \$ taxes incluses pour l'année 2021. Le tout payable en 2021.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

345-11-2020

Contribution annuelle de 1 \$ par citoyen à la Fondation du Centre hospitalier de Mont-Laurier afin que la Fondation poursuive sa mission

CONSIDÉRANT la demande de la Fondation du Centre hospitalier de Mont-Laurier sollicitant un don de 1 \$ par citoyen, et ce, à partir de l'année 2021;

CONSIDÉRANT la présente conjoncture liée à la pandémie de Covid-19 et les difficultés de financement de la Fondation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'offrir une contribution forfaitaire de 700 \$ à la Fondation du centre hospitalier de Mont-Laurier, et ce, à chaque année à compter de 2021.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

346-11-2020

Autorisation aux procureurs de la Cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle à signer et autoriser les constats d'infraction en vertu de la réglementation sur les systèmes d'alarme émis pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf

ATTENDU QUE le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle, par sa résolution MRCCC-13844-09-20, a mandaté la firme Dunton Rainville, avocats, pour agir à titre de procureurs de la MRC devant la Cour municipale pour une période se terminant le 31 décembre 2021;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser Me Pierre-Alexandre Brière, Me Marie-Claire Côté et Me David Couturier de la firme Dunton Rainville, à signer et autoriser les constats d'infraction émis pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf en vertu de la réglementation sur les systèmes d'alarme de ladite municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil autorise Me Pierre-Alexandre Brière, Me Marie-Claire Côté et Me David Couturier de la firme Dunton Rainville, à signer et autoriser les constats d'infraction émis relativement à la réglementation sur les systèmes d'alarme pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf faisant partie de la Cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

347-11-2020

Adhésion de la Municipalité de Lac-du-Cerf au package municipalité dans le cadre du projet de marketing territorial de la MRC d'Antoine-Labelle

ATTENDU que, le 25 juin 2019, le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle accordait 100 000 \$ de l'enveloppe de dévitalisation 2019-2020 de la MRC d'Antoine-Labelle du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) à la phase 1 du projet de marketing territorial visant à doter le territoire d'une stratégie d'attractivité (résolution MRC-CC-13341-06-19);

ATTENDU qu'un mandat a été accordé à la firme Visages Régionaux pour la réalisation d'une image de marque et d'une stratégie de communication selon l'offre de service soumise, et ce, pour le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que, le 26 mai 2020, le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle a accepté le rapport d'étape présentant les travaux réalisés quant à l'image de marque développée par Visages Régionaux (résolution MRC-CC-13731-05-20);

ATTENDU que, le 26 mai 2020, le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle mandatait la direction générale de la MRC à poursuivre la démarche pour la réalisation des travaux prévus au maintien de la démarche (résolution MRC-CC-13731-05-20);

ATTENDU que la Mairesse Madame Danielle Ouimet et la directrice générale Madame Jacinthe Valiquette de la municipalité de Lac-du-Cerf ont pu assister aux présentations sur l'avancement projet de marketing territorial les 16, 17 et 29 septembre et 21 octobre 2020;

ATTENDU que la démarche de marketing territorial présentée par Visages Régionaux propose un package municipalité qui prévoit le déploiement de la campagne et des outils dans l'ensemble des municipalités désirant y participer;

ATTENDU que le Conseil municipal a pris connaissance de la proposition et qu'il souhaite adhérer à la démarche afin d'intégrer les outils dans la Municipalité de Lac-du-Cerf;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer au package municipalité dans le cadre du projet de marketing territorial entrepris par la MRC d'Antoine-Labelle et de verser la somme de 3 000 \$ à la firme Visages Régionaux pour le déploiement des outils pour la Municipalité de Lac-du-Cerf.

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la mairesse Madame Danielle Ouimet et Madame Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf, tout document nécessaire à la conclusion de ce contrat de service avec Visages régionaux;

ET

d'autoriser cette dernière à effectuer un transfert de fonds pour régler ladite transaction.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

348-11-2020

Les Promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf – Aide financière de la pandémie de la COVID-19

CONSIDÉRANT l'octroi d'une aide financière de 56 614 \$ du Gouvernement du Québec afin d'atténuer les impacts de la pandémie de Covid-19 sur les finances des municipalités pour compenser à la fois les pertes de revenus et les coûts supplémentaires engendrés par celle-ci, et ce, afin d'éviter des hausses de taxes municipales pour les citoyens et les entreprises et de protéger les services qui leur sont offerts;

CONSIDÉRANT que cet octroi pourra être utilisé autant en 2020 qu'en 2021 et qu'un premier versement de 38 922 \$ sera versé en décembre 2020 accompagné du calcul établissant le montant d'aide et que le solde, soit sera versé avant le 31 mars 2021;

CONSIDÉRANT la lettre adressée à madame la Mairesse et à l'ensemble des conseillers municipaux de la Municipalité de Lac-du-Cerf en date du 23 octobre 2020 par la présidente des Promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf demandant un soutien financier ponctuel à l'ensemble des organismes de son territoire suite à l'octroi précité;

CONSIDÉRANT l'adoption prochaine du budget pour l'année 2021 à la séance extraordinaire du conseil du 17 décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'attendre l'adoption du budget municipal 2021 avant de décider de l'attribution de l'octroi.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

349-11-2020

Somme payable par la Municipalité pour les services de la Sûreté du Québec - Année 2021

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la contribution annuelle (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021) de la Municipalité de Lac-du-Cerf pour les services de la Sûreté du Québec au montant de 96 855 \$ payable en deux versements, soit : 48 428.00 \$ au 30 juin 2021 et 48 427.00 \$ au 31 octobre 2021.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

TRANSPORT

350-11-2020

Service d'ingénierie régional de la MRC d'Antoine-Labelle – Programmation 2021 et nombre d'heures réservé

ATTENDU que la Municipalité de Lac-du-Cerf est partenaire de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU l'adoption du guide de gestion des priorités du service d'ingénierie régional de la MRC d'Antoine-Labelle par le conseil de la MRC le 28 août 2018 (MRC-CC-12993-08-18);

ATTENDU que le guide de gestion des priorités du service d'ingénierie prévoit la transmission des demandes de services par municipalité au plus tard le 31 août pour planification de l'année à venir;

ATTENDU la transmission par la Municipalité de Lac-du-Cerf de sa demande de service d'ingénierie pour l'année 2021;

ATTENDU la programmation préliminaire préparée par le service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle basée sur les demandes de service complétées par les municipalités et Ville signataires de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que ladite programmation préliminaire prévoit 165 heures pour la Municipalité de Lac-du-Cerf;

ATTENDU que le service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle déposera la programmation finale au conseil de la MRC de novembre tel que défini à l'article 6 de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC d'Antoine-Labelle;

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf réserve 135 au service d'ingénierie régional de la MRC d'Antoine-Labelle se détaillant comme suit :

MUN	Municipalité	5e quintile	# Projet	Description du projet	Livrables	Programmation Préliminaire annuelle PRAN 2021
LDC	Lac-du-Cerf	Ou i				
LDC	Lac-du-Cerf	Oui	2020-LDC-01/02	Chemin Léonard (± 5km): segments 20-01 à 20-18 et ponceaux 20001 à 20010 #RIRL-2020- 1080	2020 Estimation, Plans et devis et Demande d'aide financière RIRL (90%) 2021 Accompagnement de surveillance *	75,0
LDC	Lac-du-Cerf	Oui	2021-LDC-01	Ponceau # 21003 chemin de l'Église - Ruisseau de l'Église	2020 Relevé d'arpentage (ajout) 2021 Plan et devis, demande d'aide financière RIRL à 90 %	50,0
LDC	Lac-du-Cerf	Oui	2021-LDC-01	Mise à jour de la planification des travaux de voirie locale (PAV) 2021-2023	2021 Planification	10,0
LDC	Lac-du-Cerf	Ou i			SOUS-TOTAL	135,0

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 10 novembre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

351-11-2020

Demande de déneigement de chemin privé 2020-2021 – chemin des Pins

La mairesse Danielle Ouimet se retire des délibérations mentionnant avoir un intérêt dans la question puisque monsieur Sylvain Caron est son époux. Il est 19 h 22.

Monsieur Raymond Brazeau, maire suppléant, préside l'assemblée.

CONSIDÉRANT que Monsieur Sylvain Caron a fait une demande à la municipalité pour le déneigement du chemin privé conduisant à sa propriété sise au 16, chemin des Pins pour la saison d'hiver 2020-2021;

CONSIDÉRANT que le propriétaire de l'assiette du terrain, Monsieur Sylvain Caron, autorise le passage de l'équipement nécessaire pour rendre le service de déneigement accessible au requérant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf procède au déneigement du chemin des Pins (section privée), sur une distance de 0.9 km pour la saison d'hiver 2020-2021, et ce, à la condition que tous les contribuables ayant déposé une demande de déneigement sur ledit chemin privé aient acquitté la totalité de leur facture avant le ?? novembre 2020, à défaut de quoi le chemin ne sera pas déneigé.

Le taux ou tarif chargé pour le service de déneigement pour l'année 2020-2021 est de deux mille dollars par kilomètre (2 000 \$/km). Toutefois, le requérant doit payer un montant de base de sept cents dollars (700 \$) si le produit du 1/10 de kilométrage par le taux ou tarif chargé par la municipalité pour le déneigement des chemins prévus est inférieur à ce montant.

Il est de plus résolu de rappeler aux requérants que pour être prise en considération, la demande de déneigement doit parvenir à la Municipalité avant la séance du mois de septembre de chaque année.

ADOPTÉE

La mairesse préside de nouveau l'assemblée et reprend part aux délibérations à 19 h 23.

Mandat à l'Union des municipalités du Québec – Achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2021 – 32 000 kg (32 sacs de 1000 kg)

ATTENDU que la Municipalité de Lac-du-Cerf a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2021;

ATTENDU que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la *Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU que la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

ATTENDU que la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer 32 000 kg de chlorure de calcium solide en flocons dans les quantités nécessaires pour ses activités (32 sacs de 1000 kg);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (le chlorure de calcium solide en flocons) nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2021;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée;

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer soit déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

QUE si l'UMQ adjudge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

QUE la Municipalité reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec via le portail de l'UMQ.

ADOPTÉE

353-11-2020

Achat d'un camion Dodge 2500 2016 avec équipements

CONSIDÉRANT la décision de la Municipalité de remplacer la vannette désuète par un camion de ¾ de tonne à 1 tonne neuf ou usagé avec équipement de déneigement, soit une pelle et une sablière, lors de la rencontre du Comité de voirie le 16 septembre 2020;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'achat rapidement en raison d'une rare opportunité pour ce genre de véhicule;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'achat du camion Dodge RAM 2500 SLT 2016 (74 577 km) numéro de série : 3C6MR5BL9GG341079 possédant une balance de garantie de 2 ans au montant de 45 000 \$ plus les taxes applicables chez Entretien A. Plus inc. et d'autoriser Madame Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tous les documents relatifs à l'achat du véhicule, pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf et à effectuer le transfert du titre de propriété à la Société de l'Assurance automobile du Québec et à payer la taxe de vente du Québec (T.V.Q.) ainsi que tous les frais inhérents audit achat.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

354-11-2020

Achat de pneus d'hiver et jantes pour le camion Dodge 2500 2016

CONSIDÉRANT les soumissions 0000750 et 0000752 reçues le 30 octobre 2020 du Garage Martin Léonard inc. pour l'achat de pneus et de jantes pour le camion Dodge RAM 2500 SLT 2016, comme suit :

4 pneus LT285/70R17 TOYO FN HI 10P Open country WLT1 121Q
295.00 \$ pour un total de 1 180.00 \$ plus les taxes applicables.

4 jantes MAC roue 17 GM 17X7 8X-6.1/2
95.00 \$ pour un total de 380.00 \$ plus les taxes applicables.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de pneus et de jantes pour le camion Dodge RAM 2500 SLT 2016 pour un total de 1 560.00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifiée par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

355-11-2020

Demande au Ministère des Transports du Québec pour l'installation d'un radar aux entrées du village pour ralentir la vitesse

CONSIDÉRANT la présence de résidences privées à proximité de l'axe routier et la sécurité de toute personne circulant sur la route 311;

CONSIDÉRANT que cette dernière est sous la juridiction du Ministère des Transports du Québec (MTQ);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au Ministère des Transports du Québec (MTQ), d'installer un radar pédagogique aux entrées du village pour ralentir la vitesse, et ce, à compter de l'été 2021.

ADOPTÉE

356-11-2020

ABS – Offre de services révisée

CONSIDÉRANT le contrat de Contrôle qualitatif des matériaux et leur mise en oeuvre – Réhabilitation des chemins de l'Église et Dumouchel a été octroyé par la résolution 271-09-2020 au Laboratoire ABS lors de la séance ordinaire du 15 septembre 2020;

CONSIDÉRANT que l'offre de services 201924 présentée par le Laboratoire ABS en date du 18 août 2020 excluait le contrôle et l'échantillonnage des matériaux de décohesionnement (MR);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services révisée 201924 – Rév. 1 incluant le contrôle et l'échantillonnage des matériaux de décohesionnement (MR) au montant de 4 899.00 \$ du Laboratoire ABS.

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Madame Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf, tout document nécessaire à la conclusion de ce contrat de service avec Laboratoire ABS.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

357-11-2020

Mandat de préparation de la programmation de travaux de la TECQ 2019-2023

CONSIDÉRANT que la municipalité désire procéder à différentes demandes de subvention auprès des gouvernements et maximiser le financement de ses projets municipaux;

CONSIDÉRANT que la firme Équipe Laurence offre des services d'accompagnement technique et administratif pour les demandes de subvention;

CONSIDÉRANT qu'une offre de services a été demandée à la firme Équipe Laurence par la Municipalité de Lac-du-Cerf;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Équipe Laurence pour l'obtention de services d'accompagnement technique et administratif pour les demandes de subvention dans le cadre de la programmation TECQ 2019-2023 selon l'offre de services numéro 105-0005 datée du 9 novembre 2020, selon les tarifs horaires proposés et de leur accorder un accès mandataire sur le portail municipal.

ADOPTÉE

358-11-2020

Programmation de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023

ATTENDU QUE :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coût des travaux admissibles.

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

LOISIRS

359-11-2020

Résolution autorisant le signataire de la demande (Louis Bourque) à soumettre la demande d'autorisation au nom de la Municipalité

CONSIDÉRANT que le puits du Centre communautaire situé au 15, rue Émard doit faire l'objet d'une autorisation par le Ministère de l'Environnement et Lutte contre les Changements climatiques (MELCC) en regard des articles 31.75 et 32 de la Loi sur la qualité de l'Environnement;

CONSIDÉRANT l'octroi du mandat de dépôt d'autorisation de captage du puits du Centre communautaire auprès du Ministère de l'Environnement et lutte contre les Changements climatiques (MELCC) à la firme LB Génie-conseil par la résolution 327-10-2020 lors de la séance extraordinaire du 20 octobre 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Monsieur Louis Bourque de la firme LB Génie-conseil à soumettre, pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf, la demande d'autorisation du puits du Centre communautaire auprès du Ministère de l'Environnement et lutte contre les Changements climatiques (MELCC).

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents d'émettre un chèque de 1 796.00 \$ à l'ordre du ministre des Finances et de l'Économie du Québec afin de couvrir les frais exigés par le Ministère de l'Environnement et Lutte contre les Changements climatiques (MELCC) pour l'autorisation du captage;

ET

d'autoriser Madame Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer un transfert de fonds pour effectuer ledit paiement.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

360-11-2020

Résolution confirmant l'engagement de la Municipalité à transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité s'engage à transmettre au Ministère de l'Environnement et Lutte contre les Changements climatiques (MELCC) au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

ADOPTÉE

361-11-2020

Convention d'aide financière en vertu du Fonds de développement des territoires – Soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie – Autorisation à la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer ladite convention

CONSIDÉRANT l'aide financière de 50 000 \$ allouée à la Municipalité de Lac-du-Cerf par le CLD d'Antoine-Labelle dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour le projet « Développement touristique du parc la Biche »;

ENCONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Madame Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf, ladite convention d'aide financière en vertu du Fonds de développement des territoires – Soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, à intervenir entre la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle et la Municipalité de Lac-du-Cerf.

ADOPTÉE

LACS ET ENVIRONNEMENT

362-11-2020

Association de protection du Petit et du Grand Lac du Cerf - Demande de remboursement des frais de surveillance

CONSIDÉRANT que par le passé le Conseil municipal a appuyé les Associations riveraines des lacs, situées sur le territoire de la municipalité de Lac-du-Cerf, en remboursant 50% de leur facture de prélèvement d'échantillons d'eau dans le cadre du programme Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), et ce, conditionnellement aux disponibilités budgétaires de la municipalité de Lac-du-Cerf et à la réception de la facture et à la transmission du rapport;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des membres du conseil de rembourser une somme de 497,00 \$ à l'Association pour les frais de surveillance volontaire du Petit lac du Cerf et du Grand lac du Cerf pour l'année 2020 (994.00 \$ @ 50 %).

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Madame Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer un transfert de fonds pour effectuer ledit paiement.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

RÈGLEMENTS

363-11-2020

Adoption du Règlement numéro 364-2020 modifiant le règlement 198-2000 relatif au zonage

CONSIDÉRANT le dépôt d'un avis de motion et présentation du premier projet de règlement numéro 364-2020 modifiant le règlement numéro 198-2000 relatif au zonage (résolution 279-09-2020);

CONSIDÉRANT l'adoption, par la résolution 280-09-2020 du premier projet de règlement numéro 364-2020 modifiant le règlement numéro 198-2000 relatif au zonage;

CONSIDÉRANT la tenue d'une assemblée publique de consultation pour les projets de règlement numéros 363-2020 modifiant le règlement numéro 196-2000 relatif aux divers permis et certificats et 364-2020 modifiant le règlement numéro 198-2000 relatif au zonage, le mardi 13 octobre 2020 à compter de 18 h 00 au Centre communautaire Gérald-Ouimet situé au 15, rue Émard, Lac-du-Cerf;

CONSIDÉRANT l'adoption, par la résolution 319-10-2020 du Second projet de règlement numéro 364-2020 modifiant le règlement numéro 198-2000 relatif au zonage;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le *Règlement numéro 364-2020 modifiant le règlement 198-2000 relatif au zonage* et d'en déposer une copie certifiée conforme au Service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle.

Des copies sont mises à la disposition du public. Une copie du règlement est également jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

364-11-2020

Demande au Ministère des Transports du Québec pour l'installation d'un panneau « Attention à nos enfants » incitant au ralentissement sur la route 311

CONSIDÉRANT la vitesse de circulation et la présence de résidences privées à proximité de l'axe routier et la sécurité de toute personne circulant sur la route 311;

CONSIDÉRANT que cette dernière est sous la juridiction du Ministère des Transports du Québec (MTQ);

CONSIDÉRANT que le panneau « Attention à nos enfants » sert à désigner une route où le conducteur doit exercer une prudence et vigilance supplémentaire dû à la présence fréquente d'enfants et de jeunes familles qui peuvent se trouver de façon inattendue sur la voie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents de s'informer auprès du Ministère des Transports du Québec (MTQ), afin d'installer un panneau « Attention à nos enfants » incitant au ralentissement dans les zones identifiées au plan ci-joint.

Un plan identifiant les zones prévues pour l'installation des panneaux est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

365-11-2020

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il est 19 h 49.

ADOPTÉE

Danielle Ouimet
mairesse

Jacinthe Valiquette
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Danielle Ouimet
Mairesse